

L'exposition « L'égalité filles-garçons, c'est bon pour les droits de l'enfant. Et le respect aussi ! »

samedi 16 septembre 2017, par [Bénédicte Fiquet](#)

L'exposition d'Adéquations « L'égalité filles-garçons, c'est bon pour les droits de l'enfant. Et le respect aussi ! » donne des informations sur la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), avec une perspective de genre.

L'exposition est accompagnée d'un guide d'animation (cf. liens en bas de l'article).

Sommaire de cet article

- [Achat / Location de l'exposition](#)
- [Pourquoi cette exposition destinée aux enfants ?](#)
- [L'exposition mode d'emploi](#)

L'exposition « L'égalité filles-garçons, c'est bon pour les droits de l'enfant. Et le respect aussi ! », réalisée par Adéquations avec la complicité de l'illustratrice Pénélope Paicheler, s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans.

A graphic of a rectangular board with a yellow border and a light yellow background. Inside, the text "L'égalité filles-garçons, c'est bon pour les droits de l'enfant. Et le respect aussi !" is written in a dark blue, sans-serif font, centered and arranged in three lines.

L'égalité filles-garçons, c'est bon
pour les droits de l'enfant.
Et le respect aussi !

Composée de 12 panneaux de 80 /100 cm en toile souple pour être facilement transportable, cette exposition donne des informations relatives à la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et aux entraves faites à l'exercice de ces droits en raison des discriminations de genre.

Avec des personnages de bande dessinée qui s'interrogent, s'étonnent et s'indignent, des devinettes, des mises en situation humoristiques et des propositions d'action, cette exposition conçue sous un mode interactif interpelle directement les enfants et facilite le dialogue avec les adultes susceptibles de la leur présenter.

L'exposition peut être présentée dans divers lieux : écoles, bibliothèques, centres de loisirs, maisons des jeunes et de la culture etc.

Pour visualiser les panneaux d'exposition, cliquer [ici](#)

Achat / Location de l'exposition

Pour renforcer l'accompagnement de cette exposition par des adultes [Adéquations propose un module de formation sur la thématique](#) ainsi que des interventions sous la forme conférence débat.

- Format : 12 panneaux souples de 80 X 100 cm
- Mode d'attache : quatre œillets
- Achat : 1150 Euros (frais d'expédition en recommandé compris)
- Délai de livraison deux semaines. Nous contacter pour passer commande : [contact\(at\)adequations.org](mailto:contact(at)adequations.org)

- Location : participation aux frais incluant 25 euros de frais de port :
- 200 euros d'un jour à une semaine
- 300 euros les deux semaines
- 100 euros par semaine supplémentaire au delà des deux premières
- *Réexpédition en recommandé à la charge de la structure emprunteuse*

Nous contacter : [contact\(at\)adequations.org](mailto:contact(at)adequations.org) // 06 77 71 87 89

Pourquoi cette exposition destinée aux enfants ?

La création de cette exposition répond à un triple objectif porté par la CIDE elle-même : promouvoir la Convention auprès des enfants, dans un esprit participatif, tout en dénonçant les discriminations et les violences fondées sur le genre.

L'article 42 de la Convention engage en effet les Etats parties « *à faire largement connaître les principes et les dispositions de la présente Convention, par des moyens actifs et appropriés, aux adultes comme aux enfants* ». Or La Convention Internationale des droits de l'enfant reste peu connue alors même que c'est un outil précieux pour protéger les enfants et améliorer leurs conditions de vie, à condition de prendre en compte les enjeux de genre. Cette nécessité d'éduquer les enfants à leurs propres droits est également stipulée dans l'article 29 de la CIDE concernant l'objectif de l'éducation, lequel exige d'« *Inculquer à l'enfant le respect des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies* ».

Ce même article 29 engage en outre à favoriser l'apprentissage par les enfants d'une culture de la non discrimination (un droit garanti par l'article 2) en préparant « *l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone* ». Par ailleurs, le principe de « participation » selon lequel l'enfant est reconnu comme une actrice ou un acteur de sa propre vie et du changement social est un des principes directeurs de la CIDE (aux côtés du principe de non-discrimination et d'intérêt supérieur de l'enfant), affirmé notamment dans son droit à la liberté d'expression, de pensée, d'association et à ce que son opinion soit prise en compte pour toute décision la ou le concernant (articles 12,13, 14 et 15 de la CIDE).

Enfin, la diversité des champs couverts par la Convention internationale des droits de l'enfant permet d'illustrer le caractère multidimensionnel de l'égalité concrète entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Les engagements de l'Education nationale

Notons que l'Education nationale s'est également fixé cette triple mission. On se réfèrera notamment au [programme d'enseignement moral et civique](#) qui entre en vigueur dès la rentrée 2015 et dont les axes principaux « *se fondent sur les principes et les valeurs inscrits dans les grandes déclarations des Droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant et dans la Constitution de la Ve République* ». Ce programme prône par ailleurs une école participative qui « *doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres* ».

Si le principe de l'égalité entre les filles et les garçons est largement abordé dans ce programme, pour cette question spécifique, nous renvoyons aussi à la [Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018 \(BO n° 6 du 7 février 2013\)](#), à la [charte de la laïcité](#) et à la [Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2015](#). Cette dernière stipule notamment que « *La réussite de tous les élèves est subordonnée à l'installation durable d'une culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel qui garantit à chaque élève, fille ou garçon, un traitement égal et une même attention portée à ses compétences, son parcours scolaire, sa réussite et*

son bien-être (...). Ces priorités pourront s'appuyer sur l'enrichissement régulier des outils pour l'égalité entre les filles et les garçons ».

L'exposition mode d'emploi

Le panneau d'introduction présente les grands principes de la CIDE et le propos de l'exposition, à savoir que l'égalité filles-garçons mais aussi l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences sexistes sont trois conditions au respect des droits de l'enfant. Puis chacun des onze panneaux suivants résume un ou plusieurs des droits de l'enfant énoncés dans la Convention.

Nous invitons les adultes susceptibles de médiatiser cette exposition auprès des enfants à consulter notre guide « *Pour la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant à partir de l'approche de genre* ». Ce livre est téléchargeable sur notre site. Il peut également être lu en ligne ou commandé auprès d'Adéquations : voir [ici](#).

- Panneau d'introduction

lire en ligne l'introduction de notre guide [>>>>](#)

- Droit à une identité

lire en ligne l'article 7 de notre guide [>>>>](#)

- Responsabilité commune des deux parents

lire en ligne l'article 18 de notre guide [>>>>](#)

- Droit qu'on ne te sépare pas de tes parents

lire en ligne l'article 9 de notre guide [>>>>](#)

- Droit à la vie et à la santé

lire en ligne les articles 6 [>>>>](#) et 24 [>>>>](#) de notre guide

- Droit à la protection contre les violences

lire en ligne l'article 19 [>>>>](#) et les articles 34 et 35 [>>>>](#) de notre guide

- Droit à la protection de ta vie privée

lire en ligne l'article 16 de notre guide [>>>>](#)

- Droit à l'éducation

lire en ligne les articles 3 [>>>>](#), 12 [>>>>](#), 28 [>>>>](#) et 29 [>>>>](#) de notre guide

- Droit à l'orientation scolaire

lire l'article 28 de notre guide [>>>>](#)

- Droit à une information appropriée

lire l'article 17 de notre guide [>>>>](#)

- Droit à la liberté de penser, de religion et d'expression

lire l'article 13 de notre guide [>>>>](#)

- Droit au repos et aux loisirs

lire l'article 31 [>>>>](#) et 32 [>>>>](#) de notre guide



Réalisation de l'exposition : Bénédicte Fiquet, Adéquations.

Illustrations : Pénélope Paicheler.

Conception graphique : Isabelle Cadet.

Action soutenue par : La DRDFE Ile de France, la Région Ile de France et la Ville de Paris.

P.-S.

- [Rubrique documentaire sur la Convention internationale des droits de l'enfant](#)
- [Guide d'animation de l'exposition L'égalité filles garçons, c'est bon pour les droits de l'enfant, 2018](#)
- [Guide pour la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant à partir de l'approche de genre](#)